

INFO MAIRIE

BULLETIN MUNICIPAL APÉRIODIQUE
QUINCIEUX

ÉDITION SPÉCIALE : BILAN MI-MANDAT



Pascal David
Maire

Chères Quincerotes et chers Quincerots,

Il y a trois ans, sur la base d'un programme ambitieux et réaliste, vous nous avez renouvelé votre confiance. Ce contrat honore et oblige. Un élu doit être transparent sur son action. Il nous semble donc juste de dresser un premier bilan à travers un dialogue citoyen sincère.

Il s'agit du bilan collectif d'une équipe dynamique, passionnée, qui œuvre pour le bien de tous les habitants dans un esprit dévoué et désintéressé.

Ce bilan vous a été proposé sous la forme d'une réunion publique qui a eu lieu le vendredi 16 juin et qui a permis à des habitants d'avoir un éclairage sur les engagements que nous avons pris ainsi que de répondre à leurs questions.

Vous retrouverez dans cette Info Mairie les renseignements donnés complétés par des informations supplémentaires. Cette Info Mairie va vous permettre de mieux vous rendre compte de notre action au quotidien dans chacun des domaines qui font que Quincieux est une commune où il fait bon vivre.

Notre village, avec plus de 3 500 habitants, se développe, construit, s'équipe, se modernise pour répondre à vos attentes et à vos besoins. Nous avons tenu à être attentifs à chacun d'entre vous, des plus petits aux seniors, des familles aux personnes isolées.

Des projets sont en cours et d'autres verront le jour d'ici la fin du mandat. Ils seront réalisés avec la même énergie de vous servir.

2023 à 2026, le chemin à venir

Pour les trois prochaines années, sans relâche, la municipalité va s'attacher à toujours vous donner plus de place dans la politique locale. Des temps d'information, de concertation et de co-construction vont se multiplier, pour permettre à notre commune de prendre en compte et d'agir en lien avec vos aspirations.

L'adaptation aux changements climatiques est le plus grand défi à relever. La sobriété dans la consommation des ressources naturelles et énergétiques mais aussi la sobriété budgétaire conditionnent déjà la plupart des choix de la municipalité, en fonctionnement comme en investissement... et vont se poursuivre.

Toute notre action consiste à rendre notre commune toujours plus attractive où toutes les générations ont plaisir à vivre ensemble.

Nous mettrons un point d'honneur à tenir nos engagements pour le bien être et l'avenir de la commune. Notre commune, notre village, même s'il grandit tant l'attractivité est grande, doit toujours conserver cet esprit convivial de village et son aspect rural grâce à l'esprit novateur et ingénieux de nos agriculteurs. Ce sont les habitants qui font vivre le village ! L'équipe municipale écoute, anticipe et analyse les besoins des citoyens pour ensuite les faire coïncider avec l'intérêt général et le plaisir du plus grand nombre.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une bonne lecture, un bel été et nous restons à votre disposition.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Équipe municipale

Le maire et les adjoints



Pascal David
Maire



Vincent Gonnet
1^{er} adjoint
Délégué aux finances locales, ressources humaines, au développement économique et aux emplois



Monique Aubert
2^{ème} adjointe
Déléguée au développement solidaire, à la jeunesse et aux seniors



Hervé Rippe
3^{ème} adjoint
Délégué à la vie associative et culturelle



Michèle Mureau
4^{ème} adjointe
Déléguée au patrimoine bâti, aux équipements sportifs et de loisirs et au cimetière communal



Cyrille Fiard
5^{ème} adjoint
Délégué à la proximité, à l'environnement et à l'agriculture



Marion Tesche
6^{ème} adjointe
Déléguée à l'éducation, aux affaires scolaires et au Conseil Municipal d'Enfants

Les conseillers municipaux délégués



Véronique Pinceel
Conseillère municipale
Déléguée au développement numérique de la communication

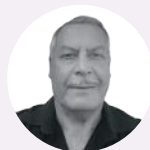


Germain Lyonnet
Conseiller municipal
Délégué aux déplacements, à la voirie et à la sécurité

Les conseillers municipaux : majorité



Elodie Feuillet



Raymond Lopez



Aude Sagnard



Jacques Mongoin



Anne-Marie Geist



Shirley Renet



Florence Journée



Jean-Luc Martin



Herlander Lourenço



Patrick Audemard

Les conseillers municipaux : opposition



Lionel Alvaro



Françoise Champavier



Nicolas Jalenques



Corinne Bérerd

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Commissions

Les commissions sont composées d'élus municipaux. Elles sont toutes présidées par le maire. Certaines d'entre elles sont composées également de membres extérieurs.

Commission des finances

- Pascal David (président)
- Vincent Gonnet (vice-président)
- Cyrille Fiard
- Florence Journé
- Aude Sagnard
- Hervé Rippe
- Herlander Lourenço
- Françoise Champavier

Commission urbanisme, habitat, cadre de vie

- Pascal David (président)
- Vincent Gonnet (vice-président)
- Cyrille Fiard
- Jean-Luc Martin
- Jacques Mongoin
- Germain Lyonnet
- Shirley Renet
- Lionel Alvaro

Commission vie associative et culturelle

- Pascal David (président)
- Hervé Rippe (vice-président)
- Anne-Marie Geist
- Jacques Mongoin
- Monique Aubert
- Patrick Audemard
- Raymond Lopez
- Nicolas Jalenques

Membres extérieurs

- Odile Mirguet
- Marie Leture
- Christian Sollier

Commission communication

- Pascal David (président)
- Véronique Pinceel (vice-présidente)
- Vincent Gonnet
- Shirley Renet
- Élodie Feuillet
- Herlander Lourenço
- Cyrille Fiard
- Lionel Alvaro

Membres extérieurs

- Odile Mirguet

Commission affaires scolaires

- Pascal David (président)
- Marion Tesche (vice-présidente)
- Monique Aubert
- Anne-Marie Geist
- Germain Lyonnet
- Michèle Mureau
- Herlander Lourenço
- Corinne Bérerd

Membres extérieurs

- Directrices des écoles :
Madame Heyraud, Madame Villalta
- Christian Sollier
- 1 représentant de parents d'élèves élu de chaque école

Commission jeunesse et aînés

- Pascal David (président)
- Monique Aubert (vice-présidente)
- Élodie Feuillet
- Anne-Marie Geist
- Patrick Audemard
- Marion Tesche
- Herlander Lourenço
- Françoise Champavier

Membres extérieurs

- Denise Nicolas
- Patricia Dervieux
- Sylvie Gras
- Axelle Parent

Commission voirie et sécurité

- Pascal David (président)
- Germain Lyonnet (vice-président)
- Véronique Pinceel
- Michèle Mureau
- Jean-Luc Martin
- Raymond Lopez
- Patrick Audemard
- Corinne Bérerd

Membres extérieurs

- Laurent Mourgues
- Jean-Marie Balayé

Commission bâtiments

- Pascal David (président)
- Michèle Mureau (vice-présidente)
- Hervé Rippe
- Patrick Audemard
- Aude Sagnard
- Germain Lyonnet
- Vincent Gonnet
- Lionel Alvaro

Membres extérieurs

- Marcel Patin

Commission proximité et environnement

- Pascal David (président)
- Cyrille Fiard (vice-président)
- Jean-Luc Martin
- Patrick Audemard
- Jacques Mongoin
- Anne-Marie Geist
- Marion Tesche
- Lionel Alvaro

Membres extérieurs

- Nathalie Lardellier
- Lydia Noury
- Nadine Jacquet
- Marcel Patin

Commission développement économique

- Pascal David (président)
- Vincent Gonnet (vice-président)
- Cyrille Fiard
- Élodie Feuillet
- Florence Journé
- Véronique Pinceel
- Hervé Rippe
- Nicolas Jalenques

Membres extérieurs

- Marc Boivineau
- Patrick Ducrot
- David Vercherat
- Nadine Jacquet

BILAN MI-MANDAT 2020-2023-2026



En 2020, nous nous étions engagés à maintenir une attractivité, à faciliter et à conserver le bien vivre ensemble et à offrir un vrai parcours de vie à la population.

La rétrospective qui va suivre traduit bien la tenue de nos promesses, et ce, malgré un contexte contraignant lié à la Covid-19, à la guerre en Ukraine et à l'inflation.

A Quincieux, ce sont 23 élus et 51 agents municipaux (32 permanents et 19 non permanents) qui agissent au quotidien pour vous garantir un service public de qualité avec toujours comme fil rouge : la préservation d'un cadre de vie agréable pour tous, une commune qui a su garder son caractère rural tout en se développant pour vous offrir le meilleur et maintenir un lien social important.

Quincieux
entre ville et campagne

Contenir le développement urbain



Notre rôle, limiter et maîtriser l'expansion urbaine

Au quotidien, les élus travaillent à ce que les projets présentés par les promoteurs n'aboutissent pas à surdensifier la construction tout en veillant au respect des différents règlements qui se superposent et en utilisant tous les outils réglementaires (PLU-H, PENAP, PPRNI...).



Exemple : Le projet des Flandres, une vision à long terme

Au fil du temps, ce projet a évolué se tournant vers des logements pour nos jeunes, nos aînés et un pôle médical.

Demain, l'acquisition de tout le secteur va nous permettre également de développer des commerces de proximité et d'anticiper pour ne pas avoir des projets morcelés.

Le chemin des Flandres va être élargi pour servir la mobilité (vélos, piétons ou encore des places de stationnements).



La maîtrise de notre patrimoine foncier

Depuis le début de ce mandat, la commune a réalisé trois acquisitions importantes :

- L'acquisition de la maison Lacour se situant au hameau de la Chapelle. C'est une maison qui appartenait à l'Etat permettant ainsi une acquisition intéressante. De par sa situation géographique proche de la Chapelle, l'objectif est de préserver notre patrimoine et notre identité liés à cet édifice. Le devenir est en réflexion et notre souhait est de prendre le temps pour lui donner la meilleure valorisation possible.



Maison Lacour

- L'acquisition d'une parcelle au 11 route de Chasselay. Une réflexion est à l'étude concernant une résidence seniors.

- L'acquisition d'un terrain agricole se situant du côté de Chamalan. L'objectif est de pouvoir conserver sa vocation historique et naturelle de jardins familiaux et de maîtriser les constructions illicites.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Pôle médical : une priorité



Réalisé Création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle

La santé demeure une priorité pour la municipalité. Dans cette optique et répondant également aux demandes des habitants d'avoir davantage de médecins, nous nous sommes engagés dans une dynamique portant sur la création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP), vecteur incontournable du renforcement de l'offre de soins et véritable exercice de coordination.

En effet, cela va permettre une offre de soins qui puisse correspondre aux aspirations des professionnels sur le plan de leurs conditions de travail et à une meilleure prise en charge des patients.

Le tout permettant à plusieurs professions de santé de travailler au sein d'une même organisation, au service d'un projet élaboré collectivement et en mobilisant des outils partagés.

L'organisation en 3 étapes :

- La création d'une association le 23 août 2022 ;
- Un projet Santé validé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) ;
- Une association labellisée Maison de Santé Pluriprofessionnelle le 27 mars 2023.

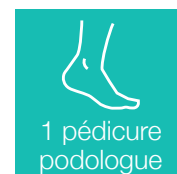
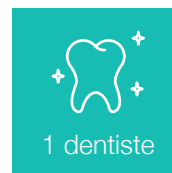
Le bâtiment en 3 points :

- Répondre aux besoins exprimés par les praticiens ;
- 800 à 900 m² de surface plancher ;
- Intégration au projet des Flandres.



**800 à
900 m²**
de surface plancher

Aujourd'hui, ce sont :



Demain, nous aurons en plus :





Réunion participation citoyenne

Protéger les personnes et les biens

Nous mettons tout en œuvre pour assurer votre sécurité et pour vous permettre de participer, à nos côtés, aux projets de votre commune. En 2020, nous nous étions engagés à animer et à maintenir :

Se sentir en sécurité dans la commune grâce également au développement de la vidéoprotection

En 2022, ce sont 5 caméras fixes supplémentaires qui sont venues compléter les 9 caméras fixes et 1 mobile installées en 2018.



Le dispositif de participation citoyenne, une démarche partenariale et solidaire

L'impossibilité d'organiser des réunions et de se rencontrer en raison de l'épidémie de Covid avait mis en « sommeil » ce groupe et nous avons souhaité le remettre en service en ce début d'année.

Une relance du dispositif a donc eu lieu en mars dernier avec un nouvel appel à candidatures et une réunion d'information.



22 référents citoyens bénévoles aujourd'hui

Cette réunion d'information s'est déroulée en mairie en présence de l'intervenante Participation Citoyenne du Rhône, la brigade de gendarmerie de Neuville, Monsieur le Maire, notre police municipale et quelques citoyens référents parmi les 22 signataires.

Elle a permis de présenter le dispositif aux nouveaux référents et de préciser à tous, les consignes et les comportements à adopter.

Retrouvez plus de détails sur la page dédiée n°28.



5 nouvelles caméras fixes en 2022

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Favoriser les déplacements doux

Réalisé Une commune douce
et pour tous !

A Quincieux, nous nous inscrivons dans le monde de demain avec des espaces partagés et une sécurisation des déplacements avec la mise en place de :

- Zones apaisées avec une zone de rencontre dite zone 20 et des zones 30 ;
- L'instauration de nouvelles priorités à droite ;
- L'installation de Chaussées à Voie Centrale Banalisée (CVCB) aussi appelées « Chaucidou ».



La « Chaucidou » est un aménagement routier entre « voitures, vélos et piétons. Il n'y a qu'une seule voie pour 2 voitures.

Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les accotements revêtus appelés « rives ».

Si la largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés est insuffisante pour permettre le croisement, ces derniers empruntent donc ponctuellement la rive lorsqu'ils se croisent, en vérifiant auparavant l'absence de cyclistes.

Piétons et cyclistes ont toujours la priorité sur les véhicules motorisés.

S'il n'y a pas de véhicule en face, vous devez rouler sur la voie du milieu avec votre voiture, vous pouvez empiéter sur la piste cyclable (rive) seulement si vous devez croiser un véhicule.



Agir pour notre environnement

A Quincieux, la sobriété énergétique, la gestion des déchets et la préservation des espaces naturels sont des valeurs essentielles et inscrites dans notre programme et dans notre ADN.



La sobriété énergétique

Elle n'est plus un choix mais une nécessité. C'est non seulement un défi écologique lié à l'urgence climatique mais également un défi économique avec l'explosion des prix de l'énergie.

Aujourd'hui, à Quincieux :

- Extinction de l'éclairage public et de beaucoup de bâtiments publics. Pour impliquer notre commune dans cette démarche, en octobre 2022, Monsieur le Maire a adressé un courrier à tous les usagers des bâtiments publics (associations, écoles) pour les informer des mesures mises en place ;

- Organisation d'une réunion publique le 4 mai avec l'intervention de l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat).

Réunion publique

LES BASES DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE EN MAISON INDIVIDUELLE

Jeudi 4 mai 2023 à 19h00
Salle Marcelle Lyonnet (Ancienne Poste)

Seront abordés les différents points qui concourent à une rénovation énergétique performante en maison individuelle avec une présentation des dispositifs locaux d'aides financières.

Des informations sur la sobriété énergétique viendront compléter cette présentation.

alec CONFÉRENCE ANIMÉE PAR L'ALEC LYON, AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT

Elle sera suivie d'un verre de l'amitié

QUINCIEUX



15 000 €
économie d'énergie

QUINCIEUX



Métropole de Lyon





La gestion des déchets

Deux fois par an, en avril et en octobre, la municipalité organise l'opération « Nettoyons notre commune ». Elle invite chaque habitant volontaire d'agir en faveur du « mieux vivre ensemble » et de devenir acteur pour sa collectivité en aidant à ramasser les débris jetés sur la voie publique.



150 personnes
présentes au total
sur les 2 opérations
de nettoyage

Composteurs

En avril 2021, nous avons profité de cette journée pour organiser la distribution des composteurs individuels délivrés par la Métropole. Ce projet entièrement financé par la Métropole vous permet d'acquérir gratuitement un composteur.



Pour cela, 3 conditions doivent être réunies : habiter dans une commune de la Métropole de Lyon, habiter dans une maison individuelle avec un jardin, cette maison doit être votre résidence principale.

A ce jour, 150 foyers ont eu un composteur gratuit.
Objectif : 250 à la fin du mandat.

La préservation des espaces naturels

Ces espaces naturels constituent un riche réservoir de biodiversité à protéger et à valoriser, notamment face aux pressions humaines et aux risques naturels, en particulier face au changement climatique, et également des continuités écologiques majeures.



Sur ce mandat, l'objectif premier était de rendre des sols de nouveau perméables avec l'implantation d'arbres. Cette opération s'est faite en lien avec la Métropole. C'est le cas par exemple sur le parking de la Saône (parking situé rue du 8 mai 1945).

Ce sont également 250 arbres au lieu-dit Les Chanaux avec différentes essences.

Le fleurissement printanier, au centre du village, permet de réduire la consommation d'eau.



300
arbres

Des projets d'implantation linéaire d'arbustes auront lieu dès cet automne en collaboration avec les agriculteurs de la commune. Ce qui devrait nous permettre d'atteindre notre objectif de 5 000 arbres et arbustes d'ici la fin du mandat.

Une agriculture au cœur de notre patrimoine

Nous avons, malgré une pression urbaine forte sur notre secteur, la chance d'avoir un territoire agricole important sur notre commune. Nous entretenons des relations constructives et soignées avec nos agriculteurs. Nous avons à cœur de mettre en avant leur travail et de les accompagner.



Plusieurs agriculteurs du Val de Saône se sont rassemblés pour lancer le projet « Fleuri'Val ». Il vise à encourager les agriculteurs à planter des mélanges de fleurs sur leurs champs en jachère ou sur des bandes de terrain pour améliorer la biodiversité, pour que les insectes pollinisateurs dont les abeilles puissent se nourrir. Cela permet également de capter le carbone de l'air pour lutter contre le réchauffement climatique.

Ce projet permet de développer des partenariats locaux entre agriculteurs et apiculteurs, de trouver des soutiens financiers auprès des entreprises locales pour aider les agriculteurs à l'implantation d'un maximum de surfaces.

En novembre 2021, nous avons présenté cette démarche auprès de la profession en présence d'élus locaux, d'institutionnels, d'acteurs économiques, apiculteurs et spécialistes de la biodiversité. 60 personnes étaient présentes dont la députée Blandine Brocard.



En juin 2022, l'inauguration de la station de lavage a eu lieu. La station est accessible aux 17 agriculteurs de la Coopérative des Utilisateurs de Matériels Agricoles (CUMA) de Quincieux.



Plusieurs agriculteurs du Val de Saône se sont rassemblés pour lancer le projet « Fleuri'Val »



QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Encourager le commerce de proximité



Création d'un nouveau marché



Le samedi 10 décembre 2022, le marché hebdomadaire a fleuri au cœur de notre village. Volonté municipale et véritable attente des habitants maintes fois exprimée, la rue du commerce s'anime chaque samedi de 7h30 à 12h30.

Nous l'avons souhaité convivial et attractif en privilégiant des forains producteurs et passionnés. Véritable lieu de rencontres, de convivialité et d'échanges, le marché forain participe à l'animation et à la vie de Quincieux. 7 forains se relaient chaque samedi et nous organisons des animations ponctuelles 100% locales pour développer, fidéliser et pérenniser ce moment.



Education : offrir le meilleur à nos enfants



Livrer un restaurant scolaire conforme à nos engagements

Sa mise en fonction a eu lieu en janvier 2021.

De nombreux efforts ont été menés pour améliorer les conditions d'accueil des élèves. Un soin particulier a été apporté à la réduction du bruit grâce aux matériaux sélectionnés pour les cloisons, les plafonds et le revêtement des sols, mais aussi grâce au choix d'un mobilier limitant le bruit.

La salle est dotée de capteurs de bruits qui permettent d'indiquer visuellement à toutes les personnes présentes si le volume sonore est acceptable ou non. La salle du restaurant, lumineuse et spacieuse, est également équipée d'un mobilier coloré et moderne.

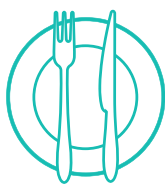


Le 9 juillet 2022, la municipalité a organisé l'inauguration du restaurant scolaire : une cinquantaine de personnes est venue découvrir la salle de restauration, le self et les cuisines au cours d'une visite guidée par les élus du Conseil Municipal d'Enfants.



Réalisé **Maintenir les repas préparés sur place et augmenter la part des menus bios et végétariens**

La municipalité s'est engagée à proposer une alimentation saine, durable et de qualité dans le respect de la loi Egalim. Notre équipe confectionne sur place des plats à base de produits durables et biologiques. Un repas végétarien est proposé 1 fois par semaine.



300
repas
par jour

La gestion des déchets passe aussi par des composts à l'école

Au-delà des efforts entrepris pour réduire le gaspillage alimentaire, tout a été mis en place pour optimiser la gestion des déchets générés par le restaurant scolaire : poubelles de tri, poubelles d'ordures ménagères mais également collecte des déchets organiques qui sont récupérés dans des composteurs en vue de produire un compost utilisable dans les espaces verts de la commune.



3 bacs
de compost

Afin de réduire les déchets et les coûts pour la collectivité, les parents des élèves déjeunant au restaurant scolaire sont encouragés à fournir des serviettes en tissu à leurs enfants. Les parents des élèves en élémentaire sont responsables de l'entretien des serviettes. Côté maternelle, la commune assure la fourniture et le lavage des serviettes.

Réalisé **Gaspillage alimentaire**

Nous nous sommes engagés dans une démarche de réduction du gaspillage alimentaire qui mobilise adultes et enfants tout au long de l'année scolaire. Des efforts importants ont été conduits en cuisine mais aussi auprès des enfants qui peuvent se servir à volonté en crudités et qui indiquent leur appétit au personnel grâce à des jetons de couleur.

Des pesées des déchets alimentaires ont eu lieu pendant 10 jours au mois d'octobre 2022 et en juin 2023.



-31%
de gaspillage
alimentaire
en 8 mois

Réalisé **Renouveler le parc informatique**

Accompagner le jeune public dans son parcours vers l'autonomie et contribuer à son épanouissement et son bien-être sont des objectifs clairement fixés par la municipalité.

Dans ce contexte, la municipalité a alloué un budget de 19 750 € pour le renouvellement du parc informatique. Les élèves et les enseignants de l'école élémentaire disposent depuis février 2021 d'une nouvelle salle informatique équipée de 16 ordinateurs. Les ordinateurs de classe des enseignants et celui du bureau de la directrice ont également été remplacés.

En cours de réalisation

L'ancien restaurant scolaire accueillera une nouvelle bibliothèque (BCD) pour la maternelle, le Relais Petite Enfance, des salles pour le périscolaire et une nouvelle salle de couchettes pour la maternelle.

Renouvellement du parc informatique



QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Jeunesse : offrir le meilleur à nos enfants

Création d'un RPE (Relais Petite Enfance)

La municipalité souhaitait remettre en service un Relais Petite Enfance (RPE) pour offrir un lieu d'échanges et d'informations aux assistant(e)s maternel(le)s et aux familles-employeurs, et proposer des activités pour les jeunes enfants.

La situation pandémique et les difficultés de recrutement d'une animatrice à temps partiel ont retardé de plusieurs mois cette création. Forte de ces constats, la commune a choisi d'intégrer le RPE dans le nouveau contrat de DSP (Délégation de Service Public) de l'EAJE Matin Câlin afin de faciliter l'embauche d'une animatrice.

L'ouverture du RPE a ainsi été effective le 2 janvier 2023.



2 janvier 2023
ouverture du RPE

La réouverture du RPE a permis d'organiser 3 matinées par semaine de temps d'animation, la mise en place de formations pour les assistant(e)s maternel(le)s et de partenariats avec la crèche, l'école maternelle et la médiathèque.

Elle permet également de promouvoir le métier d'assistant(e)s maternel(le)s, l'objectif étant de susciter des vocations et de revaloriser ce métier.

La CAF a été facilitatrice pour cette ouverture et est un partenaire financier important pour tous nos services de l'enfance.

Ouverture d'un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)



La création d'un centre de loisirs à Quincieux est la réponse donnée pour accompagner les préoccupations des parents et faire grandir nos enfants. Il a ouvert ses portes le 10 juillet.

Les jeunes de 3 ans révolus à 17 ans seront accueillis pour toutes les périodes de vacances sauf 1 semaine à Noël et 3 semaines en été.

Retrouvez plus de détails sur la page dédiée n°19.



Accompagner les seniors



Le « bien vieillir » est le mot d'ordre qui nous guide dans la réalisation de nos actions en faveur de l'accompagnement des seniors. Impliqués contre l'isolement, nous avons mis en place des actions pour préserver et développer les liens intergénérationnels avec l'organisation d'un après-midi jeux de société et la Semaine Bleue en intercommunalité. Sans oublier, bien évidemment, le traditionnel repas de fin d'année ou la distribution de colis à domicile organisé par le C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale).

Une réflexion sur une résidence pour les seniors est en cours.



Aider et soutenir nos associations



Quincieux est une commune de célébration et de mémoire pour tous, de 0 à 100 ans et plus.

Parce qu'elles participent au dynamisme et à la richesse de notre beau village, pour le lien intergénérationnel qu'elles apportent, nous avons à cœur de maintenir notre soutien auprès des associations en mettant à leur disposition gratuitement les salles et les équipements de la commune (table, bancs, barnum, podium, praticables, sono...).

Chaque année, ce sont 1 fête des conscrits, 2 festivals, 1 forum des associations, 1 bal des pompiers ou encore 1 fête des lumières parmi tant d'animations organisées par nos associations.



Un échange constructif se fait également pour l'amélioration des locaux avec l'achat des matériaux par la municipalité et la réalisation de petits travaux par les membres des associations. Exemple : le rafraîchissement des peintures à l'Ensemble Musical de Quincieux (EMQ) ou encore les travaux au Boulodrome.



40
associations

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



La culture au cœur de notre village

Notre politique culturelle est forte et volontariste. Elle est mise en place pour le rayonnement de notre commune à travers des événements communaux et intercommunaux (Val de Saône).

Une réelle volonté de développer l'offre culturelle avec des scènes musicales qui s'imposent :

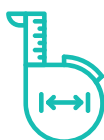
Le Festival Saôn'Automne est un festival gratuit et initié par la commune. Pour préparer l'édition 2019, la mairie avait fait appel aux bonnes volontés pour préparer une transition vers un festival autonome. Et c'est donc depuis l'édition 2020 que ce festival est géré par le comité des fêtes.

Saône en Scène qui apporte un mois complet d'événements culturels avec un large choix et surtout de très haute qualité (One man show, Théâtre, Musique...).

Nous avons débuté à 12 communes sur les 17 du Val de Saône.

Aujourd'hui, en 2023, nous sommes 14 communes. Cette initiative est portée par notre choix et notre politique d'ouverture et consiste à proposer des événements proches de chez nous.

La création de **la fresque en octobre 2022** participe à l'amélioration du cadre de vie, avec la participation des écoles par petits groupes.



80 m
de fresque



La Médiathèque Escale est le centre culturel de la commune avec la mise à disposition de livres, musiques, films... et également un espace pour lire et prendre le temps pour des rencontres.



La municipalité finance également des événements divers et variés tels que l'exposition de céramiques, objets japonais prêtés par Fumiko de l'Atelier 23, un puzzle participatif ou la rencontre avec un créateur de BD.

Demain, une première participation au Festival Amply 2023 aura lieu du 22 septembre au 29 octobre.

1 105

inscrits en 2022

685

abonnés

16 300

prêts



La création d'un **réseau de médiathèques du Val de Saône** est en cours.

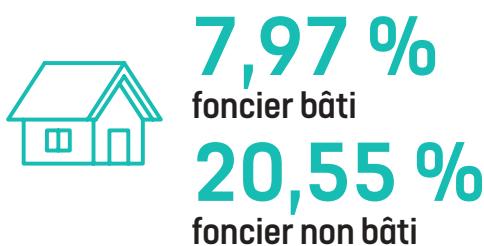
Maîtriser les finances



Bon sens et transparence guident nos actions. Tous les documents relatifs à la gestion des finances sont disponibles sur notre site internet.

Une politique volontariste et engagée nous permet d'anticiper, maîtriser et répondre aux attentes :

- A Quincieux, les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2003. Ils sont les plus bas de la Métropole.



- Optimisation des demandes de subventions. Exemple : la restauration de la Chapelle. Le reste à charge de la commune est de 80 K€ sur 391 K€.
- Nous nous appuyons également sur des aides de l'Etat.
- L'adhésion à une centrale d'achat nous permet de mutualiser et d'optimiser les hausses de prix subies (papier, denrées, énergie...).

Améliorer les infrastructures

Réalisé **La fibre pour Tous à Quincieux**

Dans un premier temps, en 2021, l'objectif prioritaire que nous nous étions fixé était l'amélioration des infrastructures de manière à pouvoir offrir à nos habitants des moyens de communication performants particulièrement nécessaires.

Fin décembre 2020, 1 000 logements étaient raccordables sur un total de 1 927 logements, soit une couverture de 52 %, identique à celle de l'ensemble de la Métropole. Cela ne nous autorise pas à baisser notre mobilisation auprès des entreprises sous-traitantes de Orange pour l'implantation du réseau.

Aujourd'hui, ce sont 1 725 logements raccordés sur 1 927 soit 88%. Nous poursuivons les efforts.

Réalisé **Une couverture optimisée des antennes**

Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures de communication de la commune, nos équipes sont entrées en négociation avec la société Cellnex, mandatée par l'opérateur Bouygues qui souhaitait améliorer sa présence sur la commune. Cette nouvelle antenne est construite au lieu-dit « Sous le bourg » sur un terrain communal non loin du circuit de modélisme avec une mise en fonction fin 2021.



4 antennes
opérationnelles
dont 2 nouvelles
en cours de mandat

Réalisé **2 nouvelles entreprises dans la zone industrielle**

- L'entreprise Colis privé, spécialiste des livraisons à domicile et en relais, va s'installer dans la zone industrielle de Quincieux. Elle ouvrira en septembre. Dans cette optique, Colis Privé compte recruter plus de 70 personnes. Recrutement en cours.
- L'entreprise 2L Rhône Alpes (transport LIVET) : stockage de véhicules et préparation automobiles. Ce sont 8 hectares, 3 500 véhicules, autonomie énergétique (panneaux photovoltaïques).

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Une communication toujours plus proche de vous

Sur ce mandat, la municipalité a souhaité rendre pérenne le service communication et a donc recruté une chargée de communication professionnelle dédiée.

Notre volonté fut d'asseoir une communication adaptée aux nouveaux outils avec :

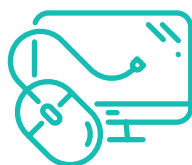


La refonte du site internet

Pour vous offrir un nouveau design, une navigation simplifiée et des contenus réorganisés.



L'ergonomie, le graphisme et l'arborescence ont été complètement repensés pour correspondre aux normes d'accessibilité en vigueur pour les collectivités et faciliter également votre accès à l'information.



2 069
utilisateurs
sur les 30
derniers jours



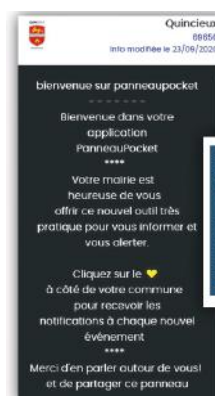
L'application PanneauPocket

Pour recevoir l'information en direct sur votre smartphone ou tablette.

Aujourd'hui, 1 046 personnes ont installé Quincieux en favori.



4 566
lectures
sur 1 mois



L'application est disponible
sur l'App store, Google Play
et sur l'App Galery



La page facebook

Et en mars dernier, **une page Facebook « Mairie de Quincieux »** pour être toujours plus réactif, avec une volonté d'échange et une communication plus fluide et plus adaptée aux besoins des habitants.



263
followers depuis
le lancement
en mars

Nous vous invitons à aimer, partager et suivre notre page pour toujours plus de liens !



Page facebook
« Mairie de Quincieux »



Vincent Gonnet
1^{er} Adjoint

**Délégué
aux finances
locales,
ressources
humaines,
au développement
économique
et aux emplois**

Maison de Santé pluriprofessionnelle (MSP)



A mi-mandat, il nous est apparu nécessaire de faire une synthèse du projet Santé que nous conduisons conformément aux engagements de notre programme.

Rappelons tout d'abord l'objectif que nous sous sommes fixé :

Favoriser un service de santé de proximité de qualité pour nos habitants.

Après une première étude de faisabilité, deux phases distinctes ont été identifiées :

- Renforcer l'offre de soins en augmentant l'attractivité du territoire grâce à une organisation coordonnée des professionnels de santé de la commune.
- Faciliter la construction d'un bâtiment, répondant aux besoins exprimés par ces derniers.

Ces deux phases ont une temporalité différente.

En effet, il n'est pas raisonnable de lancer la construction d'un bâtiment sans avoir rassemblé autour du même projet les futurs occupants.

Comme nous vous l'avons annoncé dans l'Info Mairie de janvier 2023 pour instruire la phase 1, la commune a fait appel à un consultant « métier » expérimenté, la société STANE.

Cette dernière a rassemblé les professionnels de santé médicaux et paramédicaux et a défini avec eux le projet Santé de la commune.

C'est ainsi qu'a été créée l'association MSP de Quincieux le 23 août 2022.

Florence Journé, pharmacienne, en assure la présidence, la trésorière est Marie-Caroline Rabolt, chirurgien-dentiste, et Benoit Masson, médecin généraliste, le secrétaire.

18 professionnels de santé (médecins généralistes, chirurgien-dentiste, pharmacienne, sage-femme, infirmiers, infirmières, masseur(e)-kinésithérapeute,

pédicure-podologue, ostéopathes, ergothérapeute, naturopathe-réflexologue, sophrologue-hypnothérapeute, enseignante en Activités Physiques Adaptées (APA) font partie de cette association qui a été rejointe le 6 décembre 2022 par le docteur Isabelle Minana.

Le projet de travail rédigé par l'association a été validé par l'ARS qui a accordé le label de Maison de Santé Pluridisciplinaire le 27 mars 2023 à la MSP de Quincieux.

Cette labellisation permet l'obtention de subventions pour le fonctionnement de la MSP ainsi que pour la construction du futur bâtiment qui abritera les membres de l'association.

Un logiciel de gestion « métier » est d'ailleurs en train d'être sélectionné de manière à faciliter les travaux administratifs de l'équipe de santé : son financement est assuré par une subvention de l'ARS.

Parallèlement à la phase organisation décrite ci-dessus, la commune a fait appel aux services architecturaux et urbanistiques de la Métropole de Lyon de manière à concevoir un bâtiment répondant aux besoins exprimés par les praticiens ;

800 m² à 900 m² de surface plancher sont nécessaires avec de nombreuses spécificités techniques.

Ce bâtiment fait actuellement l'objet d'une étude approfondie avec Lyon Métropole Habitat et un architecte spécialiste de ce type de réalisation.

Le projet des plans de la MSP sera présenté aux professionnels de santé le 13 juillet : ce bâtiment devrait être la première construction du projet de rénovation du centre bourg, le projet « Flandres ».

Avant son lancement, ce projet devra être validé par la commission urbanisme et par le Conseil Municipal.

La municipalité tient à remercier tous les acteurs de ce dossier complexe qui se sont mobilisés et qui se mobilisent encore afin de permettre à nos habitants de bénéficier d'un futur système de santé de proximité de qualité.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Monique AUBERT
2^{ème} Adjointe

**Déléguée au
développement
solidaire, à la
jeunesse et
aux seniors**

Accueil Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Afin de répondre aux besoins des familles, un centre de loisirs a ouvert ses portes le lundi 10 juillet sur notre commune. Il est géré par l'association ALFA 3A.

Les jeunes de 3 à 17 ans seront accueillis à chaque période de vacances.

La priorité est donnée aux habitants de la commune de Quincieux. Les enfants des familles extérieures pourront être acceptés en fonction des places disponibles.

Les enfants de 3 à 5 ans seront accueillis à l'école maternelle et les jeunes de 6 à 17 ans à la salle Yvonne Chemarin.

L'ALSH fonctionne de 7h30 à 18h30 avec repas et goûter. L'accueil peut être échelonné de 7h30 à 9h et le départ entre 17h et 18h30.

Les tarifs :

Les tarifs applicables sont fixés par la commune pour l'année scolaire et révisables pour l'année scolaire suivante. En cas de projets exceptionnels (sortie, camps, etc...), les tarifs seront fixés par la commune après concertation avec le prestataire.

A partir des vacances d'automne :

Toutes les informations concernant les programmes d'activités, dates d'inscriptions etc.. seront diffusées sur les supports de communication de la mairie.

Les inscriptions débuteront 4 semaines avant la date des vacances, la 1^{ère} sera exclusivement réservée aux familles ayant besoin de 4 à 5 jours par semaine. Il sera possible que des enfants soient sur liste d'attente. ATTENTION, toutes inscriptions seront dues, sauf sur présentation d'un justificatif médical.

Les démarches d'inscription se font directement depuis l'espace famille INOE. Celui-ci vous permet d'inscrire votre enfant sur les temps périscolaires, temps méridien et l'accueil de loisirs.

Vous retrouvez toutes les informations sur votre espace famille rubrique « Documentation structure » ou alors sur le lien de l'espace famille, encart jaune « Accès document ».

Contact ALFA 3A :
Mme Diot Charlotte - Directrice ALSH
06 16 87 04 87
quincieux.animation@alfa3a.org





Canicule

Comme chaque année, les autorités sanitaires ont lancé le 1^{er} juin la surveillance active de l'exposition de la population aux vagues de chaleur durant la saison estivale. Il est important d'adopter les bons réflexes pour protéger sa santé et prendre soin de son entourage en cas de fortes chaleurs.

La canicule ou les fortes chaleurs peuvent avoir des effets importants sur la santé pour chacun d'entre nous et particulièrement chez les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, isolées, en situation de handicap, de précarité ou sans abri, avec des pathologies préexistantes, femmes enceintes, jeunes enfants, travailleurs en extérieur...).

La canicule, qu'est-ce que c'est ?

La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs. La définition de la canicule repose donc sur deux paramètres : la chaleur et la durée.

En cas de malaise, appelez le 15.

Il existe 3 niveaux de vigilance illustrés chacun par un code couleur :

● Le niveau de vigilance météorologique jaune correspond à un pic de chaleur :

exposition de courte durée (1 ou 2 jours) à une chaleur intense présentant un risque pour la santé humaine, pour les populations fragiles ou surexposées notamment du fait de leurs conditions de travail ou de leur activité physique.

● Le niveau de vigilance météorologique orange correspond à une canicule :

période de chaleur intense pour laquelle les IBM (indice biométéorologique : il s'agit de la combinaison des températures minimales et maximales moyennées sur trois jours) atteignent ou dépassent les seuils départementaux pendant 3 jours et 3 nuits consécutifs et qui est susceptible de constituer un risque sanitaire pour l'ensemble de la population exposée.

● **Le niveau de vigilance météorologique rouge correspond à une canicule extrême :** canicule exceptionnelle par sa durée, son intensité, son extension géographique, à fort impact sanitaire pour tout type de population, et qui entraîne l'apparition d'effets collatéraux notamment en termes de continuité d'activité.

Comment me protéger ?



Je me mouille le corps



Je ferme les volets et fenêtres



Je mange frais et équilibré



J'évite de boire de l'alcool



Je privilégie des activités douces



Je prends des nouvelles des plus fragiles

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, si j'ai un bébé ou si je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Hervé RIPPE
3^{ème} Adjoint

Délégué à la
vie associative
et culturelle



Les cérémonies

Cette année encore, nous nous sommes retrouvés pour la fête du 14 juillet.

Le partenariat avec les pompiers et leur traditionnel bal restent un axe fort pour la réussite de cet événement sur notre commune.

Les événements à venir

Le forum des Associations aura lieu le 2 septembre dans la salle de l'Espace Maurice Plaisantin.



Je vous donne également rendez-vous pour le **festival Saôn'Automne** les 15 et 16 septembre prochains.

Je laisse le soin au comité des fêtes de communiquer sur cet événement qui a une grande importance pour la municipalité.



Les membres de la commission sont disponibles et à votre écoute :

Patrick Audemard, Raymond Lopez, Odile Mirguet-David, Jacques Mongoin, Monique Aubert, Christian Sollier, Anne-Marie Geist, Pascal David, Nicolas Jalenques et Hervé Rippe.



MÉDIATHÈQUE
DE QUINCIEUX

Médiathèque ESQALE

Votre médiathèque cet été

Fermeture : du 8 août au 26 août inclus.
Réouverture le mardi 29 août.

Nos horaires d'ouverture restent inchangés

Mardi : 13h - 18h
Mercredi : 10h - 12h et 13h - 18h
Vendredi : 14h - 18h30
Samedi : 9h30 - 12h30

Pour vos lectures

Flânez dans nos rayons pour trouver votre bonheur.

Consultez le catalogue de la médiathèque en ligne et réservez en direct sur l'application BibEnPoch.

Vous êtes **à cours d'inspiration** ?
A partir du 1^{er} juillet, lancement des **sacs surprises** !

Laissez-vous embarquer, découvrez de nouveaux horizons...

Nos rendez-vous de l'été

« La Roue à Histoires », « Lectures, les orteils dans l'herbe » à la médiathèque et ailleurs !, « Jeux de société » et « Opération BookFace » !

Pour en savoir plus rendez-vous sur le site de la médiathèque.

Rendez-vous de septembre

Dans le cadre du festival Amply 2023, la médiathèque accueillera dans ses murs « La Tostaki Compagnie » le vendredi 29 septembre à 18h30. (Concert gratuit sur réservation).

Pour contacter l'équipe :
8 chemin Saint-Laurent
06 07 79 02 68
mediatheque@quincieux.fr
<https://bibliotheque.quincieux.fr>
[f](#) esqalemediatheque

QUINCIEUX



Métropole de Lyon





Michèle MUREAU 4^{ème} Adjointe

Déléguée au
patrimoine bâti,
aux équipements
sportifs et de loisirs
et au cimetière
communal



Travaux à la Chapelle

Restauration de la Chapelle

Les travaux, où en sommes-nous ?

Au rythme des travaux de rénovation confiés à des entreprises spécialisées dans la restauration du patrimoine, la Chapelle retrouve sa beauté d'antan.

Aujourd'hui, les travaux concernant la toiture et la maçonnerie sont terminés. La menuiserie et les peintures intérieures sont en cours.

Les travaux devront être terminés à la fin de l'année 2023.

Appel aux dons

Jeudi 9 mars, à la mairie, a eu lieu la signature de la convention tripartite mettant en lien la Fondation du Patrimoine, l'association les Amis du Patrimoine de Quincieux et la municipalité.

L'objectif est de pouvoir faire appel aux dons pour encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise.

Jusqu'au 30 septembre, la Fondation du Patrimoine octroiera 1 € pour 1 € collecté pour ce projet, dans la limite de 5 000 €.

Faire un don : comment participer ?

Pour faire un don, vous pouvez passer par le site de **la Fondation du Patrimoine** mais vous pouvez, également, passer par l'association « Les Amis du Patrimoine de Quincieux » pour adresser vos chèques que vous aurez pris soin de libeller à l'ordre de « La fondation du Patrimoine - Quincieux ». Vous aurez alors à remplir **le bon de souscription** disponible sur notre site internet et l'envoyer par courrier à notre présidente Anne-Marie Geist à l'adresse indiquée en dessous.

Vos dons sont défiscalisables que vous donniez en tant que particulier ou en tant qu'entreprise.

Les Amis du Patrimoine de Quincieux
Madame Geist Anne-Marie
685 route de Varennes
69650 Quincieux



Cyrille FIARD
5^{ème} Adjoint

Délégué à la
proximité,
à l'environnement
et à l'agriculture

Adoptons les bonnes pratiques, pas les moustiques tigrés !



Les gestes simples pour éviter leur propagation

- Supprimer les gîtes larvaires potentiels, c'est-à-dire supprimer toute eau stagnante au domicile et autour, entretenir les espaces extérieurs, évacuer les feuilles mortes.
- Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable.
- Supprimer ou vider régulièrement les petits récipients pouvant contenir de l'eau dans les jardins.
- Couvrir les bidons de récupération d'eau de pluie pour les rendre inaccessibles aux moustiques (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin), retourner les arrosoirs.
- Prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières et les curer pour veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie.
- Ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau : pneus, bâches plastique, jeux d'enfants, mobilier de jardin, pieds de parasols...

Les moustiques sont vecteurs de nuisances, et pour certains de maladies parfois graves. C'est le cas, notamment, pour le moustique tigre. Installé depuis 2004 dans le Sud de la France, le moustique tigre demande une vigilance toute particulière.

Il est plus petit qu'une pièce de 1 centime d'euro, soit moins de 5 millimètres. Blanc et noir, il est également caractérisé par la présence d'une ligne blanche le long de son thorax. Il pique durant la journée et sa pique est douloureuse.

Plus d'informations sur le site internet signalement-moustique.anses.fr

Mesures de restriction sécheresse

La Préfète du Rhône a décidé par arrêté de placer en situation d'alerte sécheresse l'ensemble des ressources de l'axe Saône, de l'Est lyonnais et des territoires du Nord et de l'Ouest du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Ci-dessous les mesures de restriction à respecter. Elles sont données par la Préfecture selon l'arrêté du 06 juillet et sont susceptibles d'évoluer.

Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages sur le site internet des services de l'État dans le Rhône.

Et découvrez le nouvel outil carte interactive à votre disposition : <https://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-developpement-durable/risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse>



INTERDICTION d'arrosage des jardins potagers entre 11h et 18h



INTERDICTION d'arrosage des pelouses, massifs fleuris et plantes en pots de 11h à 18h sauf exceptions*



INTERDICTION d'arrosage des terrains de sport (y compris hippodromes) de 11h à 18h



Mesures d'interdiction des usages



INTERDICTION de remplir les piscines privées et bains à remous de plus de 1m² sauf pour compléments et sauf pour les nouvelles constructions dont le chantier a commencé avant l'alerte*



INTERDICTION de lavage des véhicules sauf avec le matériel haute-pression des stations professionnelles*



INTERDICTION de lavage des façades, toitures sauf exceptions*



INTERDICTION de laver les voies ou les voies privées sauf si lavages réalisés par les collectivités et entreprises avec du matériel haute pression*



INTERDICTION d'alimentation des fontaines publiques et privées à circuit ouvert*

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Marion TESCHE
6^{ème} Adjointe

Déléguée à
l'éducation, aux
affaires scolaires et
au Conseil Municipal
d'Enfants

Quoi de neuf du côté des écoles ?

Collège

En septembre, 40 élèves de l'école élémentaire Marius Gros feront leur entrée en 6^{ème}.

A l'occasion de leur départ, Monsieur le Maire était présent à l'école élémentaire pour remettre à chacun une clé USB personnalisée « quincieux.fr ».

Nous leur souhaitons à tous beaucoup de succès dans la suite de leur scolarité.

Abonnements scolaires TCL

Les demandes d'abonnements scolaires TCL (pour les lignes JD et certaines lignes des cars du Rhône) sont désormais entièrement dématérialisées.

Vous pouvez vous rendre sur le site <https://e-tecely.tcl.fr> pour effectuer vos démarches y compris un premier abonnement.

Mise à l'honneur des bacheliers

Afin d'encourager et de valoriser la réussite des jeunes Quincerotes et Quincerots, les bacheliers ayant obtenu une mention « très bien » pourront recevoir un prix sous forme d'un bon d'achat de 70 € à valoir chez Cultura.

Pour pouvoir bénéficier de ce bon, **les bacheliers concernés devront se faire connaître en mairie avant le 15 août**, présenter une copie de leur diplôme ou de leur relevé de notes, résider sur Quincieux et présenter un justificatif de domicile, ainsi que s'engager à participer à la cérémonie de **mise à l'honneur qui sera organisée en mairie le samedi 2 septembre** sauf cas de force majeure : poursuite des études à l'étranger, maladie...

École maternelle Marie-José Bajard

Les inscriptions à l'école maternelle ont déjà eu lieu pour les élèves nés en 2020, en 2019, et en 2018.

Cependant pour les nouveaux arrivants et les oublis éventuels, merci de transmettre au plus vite par mail à la directrice de l'école ce.06922641@ac-lyon.fr (L en minuscule), les pièces suivantes :

- Un justificatif de domicile ;
- La fiche acte de naissance du livret de famille ;
- Les pages vaccination du carnet de santé.

La directrice pourra vous recevoir à l'école pour finaliser l'inscription de votre enfant :

- La semaine du 10 au 13 juillet ;
- La semaine du 28 août au 2 septembre.

Merci de prendre rendez-vous auprès de la directrice de l'école en indiquant plusieurs dates et horaires possibles sur les semaines proposées avec en objet « nouvelle inscription ».

École élémentaire Marius Gros

Directrice : Madame Villalta
ce.0690855@ac-lyon.fr
www.padlet.com/ce0690855e/informations





Véronique Pinceel Conseillère municipale

Déléguée au
développement
numérique de la
communication

Accueil des nouveaux arrivants

Nous organisons dorénavant l'accueil des nouveaux arrivants pendant la fête des conscrits en mars, occasion de vous faire également découvrir cette belle fête des conscrits !

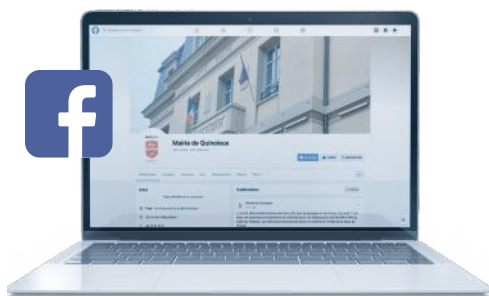


Afin de vous faire parvenir l'invitation à cet événement, merci de vous faire connaître en mairie ou via l'adresse mail : contact@quincieux.fr en précisant votre adresse postale, votre adresse mail et votre numéro de téléphone.

L'accueil des nouveaux arrivants concerne les habitants arrivés sur la commune en 2023 et ceux arrivés début 2024.

Au plaisir de vous rencontrer !

Page Facebook « mairie de quincieux »



Vous y trouvez les informations et événements de la commune en temps réel. N'hésitez pas à suivre et liker notre page !

Page facebook officielle :
 « Mairie de Quincieux »

Fermetures d'été

Sur la période estivale, les services administratifs de la mairie seront fermés les après-midis et les samedis du 15 juillet au 19 août inclus et également le lundi 14 août.

Distribution de courriers et de colis sur la commune :



Réponse des services de la poste

Suite à notre saisine, nous avons obtenu une réponse de la Poste dont voici un extrait :

« Nous avons donc opéré quelques changements dans notre organisation mais aussi stabilisé le plus possible les facteurs et leurs remplaçants. Aujourd'hui et depuis le mois d'avril, nous estimons que la situation est revenue à la normale. »

Bon à savoir

Dorénavant, la Poste a une obligation de livrer le courrier à J+3. Donc, il est possible de ne pas avoir de courrier dans sa boîte aux lettres chaque jour.

Toutefois, si des problèmes persistent, merci de nous en faire part sur la boîte mail de la mairie contact@quincieux.fr. Nous ferons le lien auprès de leurs services.



QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Germain Lyonnet Conseiller municipal

Délégué aux
déplacements,
à la voirie et
à la sécurité

Riverains de ruisseaux

Le lit d'un cours d'eau non domanial appartient aux propriétaires des deux rives. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'entre eux a la propriété de la moitié du fond du lit. (Article L 215-2 du code de l'environnement).

Devoir des riverains

Selon l'article L 215-14 du code de l'environnement, les riverains des ruisseaux ont une obligation d'entretien du cours d'eau non domanial traversant ou longeant leur propriété afin de :

- Maintenir le cours d'eau dans sa largeur et sa profondeur naturelle ;
- Entretenir la berge tout en préservant la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des milieux aquatiques ;
- Evacuer les bois morts et tout autre obstacle qui pourrait gêner l'écoulement naturel de l'eau comme des embâcles (amas de déchets et débris végétaux).

Prévention des pollutions

Il est interdit de jeter, déverser ou laisser s'écouler dans les cours d'eau des matières, résidus, liquides qui portent atteinte à la qualité de l'eau, compromettent la salubrité publique ou modifient l'écoulement des eaux (tels que les déchets verts).

Actualités voirie

Travaux communautaires à venir

Afin de réduire la vitesse en milieu urbain, des rues vont devenir une priorité à droite :

- Route de Chasselay ANGLE chemin de Saint Laurent, **priorité à droite pour les véhicules circulant sur le chemin St Laurent** ;
- Route de Chasselay ANGLE rue Antoine-Marius Bérerd, **priorité à droite pour les véhicules circulant sur la rue Antoine-Marius Bérerd** ;
- Route de Neuville ANGLE chemin de Saint Laurent, **priorité à droite pour les véhicules circulant sur le chemin St Laurent** ;
- Rue de la République ANGLE chemin des Poyets, **priorité à droite pour les véhicules circulant sur le chemin des Poyets**.



Création de CVCB (Chaussée Voie Centrale Banalisée)

- Sur le chemin de la Grande Charrière de l'intersection avec la route de Chasselay jusqu'au n°13.
- Sur la rue du 8 mai 1945 de son intersection avec le chemin de le Charrière du Puits jusqu'à son intersection avec la rue des Vergers.
- Rue de la Chapelle : de la place Saint Jean au numéro 450 Bis.

Autres

Chemin de la Halte une étude sera faite pour améliorer le cheminement piétons (norme PMR) pour des travaux fin 2023

Rue de la Chapelle mise en place définitive des chicanes et de la pose de coussins lyonnais.

Travaux SIGERLY

Des travaux d'enfouissement des réseaux secs sont terminés rue de Billy le Vieux.

La réfection de la chaussée sera faite très prochainement.

Travaux SNCF

La SNCF envisage de réaliser des travaux au passage à niveau de la rue du 8 mai 1945.

Ces travaux nécessiteront le démontage du platelage routier, ce qui entraînera sa fermeture du 2 octobre au 17 octobre. Une déviation sera mise en place.



Police Municipale

06 85 52 27 09

**f Police municipale
de Quincieux**

Prévention Sécurité

Dans le cadre de la conférence « Séniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes » organisée le 10 mars dernier par le CCAS et la Maison de Protection des Familles (MPF 69, service spécialisé de la Gendarmerie du Rhône), de nombreux conseils ont été donnés pour éviter les arnaques et se prémunir des dangers d'internet. Ils ont également indiqué 3 liens internet utiles que nous souhaitons vous partager :

Le site internet

cybermalveillance.gouv.fr a pour missions d'assister les particuliers, les entreprises, les associations, les collectivités et les administrations victimes de cyber malveillance, de les informer sur les menaces numériques et les moyens de s'en protéger.

**Thésée, plateforme
de plainte en ligne sur le site
www.masecurite.interieur.gouv.fr**

**VOUS ÊTES UN PARTICULIER
VICTIME D'UNE ESCROQUERIE SUR INTERNET ?
DÉPOSEZ PLAINTÉ EN LIGNE**

Certaines infractions relèvent de la cybercriminalité. Il peut s'agir de piratage de votre boîte mail, d'extorsion d'argent pour débloquent votre ordinateur ou encore, d'un compte Facebook piraté. Le site internet Thésée, le premier service public de dépôt de plainte en ligne du ministère de l'Intérieur, est une plateforme de plainte en ligne, réservée aux particuliers, pour les victimes d'escroqueries.



L'application « Ma sécurité »

Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie ? Vous vous posez des questions sur votre sécurité ? Vous recherchez des conseils ? La nouvelle application Ma Sécurité vous vient en aide et vous propose la solution la plus adaptée à votre problème.

Vous pouvez aussi être informés par des notifications d'actualités locales concernant la sécurité sur les communes de votre choix.

Participation citoyenne, une démarche partenariale et solidaire



**Le dispositif de participation
citoyenne est basé sur un partenariat
entre la Gendarmerie Nationale, la
Mairie, sa Police Municipale et la
population.**

Il encourage la population à adopter une attitude vigilante et à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Il vise à lutter de façon participative contre les phénomènes de délinquance multiformes : atteintes aux biens (vols, cambriolages), incivilités...

Sur la commune, ce dispositif de participation citoyenne existe depuis maintenant sept ans.

Il est composé d'une vingtaine de membres et réparti par quartier. L'impossibilité d'organiser des réunions et de se rencontrer en raison de l'épidémie de Covid avait mis en sommeil ce groupe.

La réunion de présentation du 14 mars dernier a relancé ce dispositif. Elle a permis de le présenter aux nouveaux référents et de préciser à tous les consignes et les comportements à adopter.

**Il répond à la volonté de la commune
d'apporter sécurité, sérénité et bien-
vivre aux habitants.**

**Soyons attentifs, vigilants et réactifs
ensemble !**

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Opération Tranquillité Vacances

L'Opération Tranquillité Vacances, qu'est-ce que c'est ?

Les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Ces patrouilles de surveillance sont effectuées gratuitement afin de vérifier qu'il ne se passe rien de suspect et/ou de dissuader tout individu de cambrioler votre domicile durant votre absence. Les bénéficiaires de ce service peuvent être prévenus en cas d'anomalie soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation.

L'opération Tranquillité Vacances, comment faire ?

Pour bénéficier de ce dispositif, il suffit de s'inscrire en remplissant le formulaire Opération Tranquillité Vacances disponible sur le site www.interieur.gouv.fr/formulaire_OTV et de le déposer en mairie ou à la gendarmerie. La demande doit être faite en avance, 48h avant votre départ au minimum.



QUINCIEUX avec nous c'est C.L.A.I.R.E.S

Le groupe minoritaire du Conseil Municipal dispose de cette tribune pour exprimer ses positions. Le contenu et la rédaction relèvent donc de sa responsabilité.

A mi-mandat, nous constatons toujours en manque de communication de la part de la liste majoritaires, très peu de commissions se tiennent. Alors qu'il y a obligations d'avoir au moins un élu de l'opposition dans chaque commission, un groupe de travail pour la maison médicale a été créé et dans lequel notre présence a été refusé...

Lors du dernier conseil, nous avons demandé à quel usage serait affecté le local de la Poste puisque le bureau de tabac a repris les services postaux. M. le Maire a annoncé qu'il servirait à reloger soit le salon de coiffure, soit l'ADMR dont les locaux actuels devraient être démolis dans le cadre du projet des Flandres. On nous parle démolition, mais aucun projet n'a été présenté à l'ensemble des élus pour en débattre, comme à chaque fois, la majorité arrive avec des projets quasi finalisés sans aucune concertation.

Quincieux, commune rurale ou urbaine, les élus de la majorité ont fait leur choix.

Depuis le début de ce mandat, nous avons défendu l'idée d'un centre de loisir à Quincieux pour les vacances scolaires, on ne nous a pas écouté. Il aura fallu la mise en place de quota et une hausse des coûts du centre de loisir de St Germain pour que la majorité se décide à agir. Résultat un appel d'offre fait en urgence, le 30 mai les parents d'élèves ont reçus un mail annonçant la création d'un centre de loisir à Quincieux et les invitant à s'inscrire à compter du 1^{er} juin. De notre côté en tant qu'élus, nous n'avons reçu aucune information ni sur la structure sélectionnée, ni sur les coûts. La commission Jeunesse Aîné n'a pas été informé non plus. Limité à 1 800 caractères nous vous invitons à nous suivre sur notre page Facebook, et nous remercions les nombreux Quincerot(e)s qui nous suivent déjà, nous touchons près de 1 700 personnes en moyenne.

Séance du 7 février 2023

Débat d'Orientation Budgétaire 2022

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est une étape obligatoire avant l'adoption du budget pour les communes de 3 500 habitants et plus. Il a été instauré à Quincieux depuis 2015 bien qu'il ne soit pas encore obligatoire (- de 3 500 h). Il doit faire l'objet d'un rapport, soumis au vote du Conseil Municipal et être adopté dans les deux mois qui précèdent l'adoption du budget afin de permettre aux élus de prendre connaissance des grandes orientations.

Le rapport a été présenté et approuvé en commission des finances du 30 janvier 2023.

Demande de subvention - Société immobilière Rhône-Alpes - Logements sociaux 16 chemin Saint-Laurent

La société immobilière Rhône-Alpes s'est portée acquéreur de 9 logements sociaux situés au 16 chemin Saint Laurent à Quincieux.

Conformément aux règles applicables au logement social et au logement d'insertion, le plan de financement des logements PLUS et PLAI prévoit l'octroi d'une subvention de la commune d'un montant de 8 675 €. Cette subvention se décompose de la façon suivante :

- 2 517 € pour l'acquisition d'un logement PLUS ;
- 6 158 € pour l'acquisition de 3 logements PLAI.

Le dossier a été présenté et a reçu un avis favorable de la commission des finances en date du 30 janvier 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ACCORDE une subvention à la société Immobilière Rhône-Alpes d'un montant de 8 675 € et S'ENGAGE à inscrire les dépenses précitées au budget primitif 2023.

Séance du 5 avril 2023

Lancement de la démarche de création de périmètre PENAP

Les objectifs principaux du dispositif de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (PENAP) issu de la loi de développement des territoires ruraux du 23 février 2005 sont de renforcer sa protection, de manière pérenne, face à la forte pression foncière et de permettre aux porteurs de projets de bénéficier du programme d'actions PENAP, piloté et financé par la Métropole de Lyon, en faveur de l'exploitation agricole et de la préservation des ressources environnementales.

Le dispositif PENAP s'inscrit dans un contexte d'utilisation économe de l'espace et vise à créer des conditions favorables au maintien de l'agriculture, à participer à la préservation et au renforcement de la qualité environnementale du territoire, à améliorer le lien urbain/rural par des actions de sensibilisation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE de solliciter la Métropole de Lyon pour engager la démarche de création d'un périmètre de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Périurbains sur la commune de Quincieux.



Budget communal - Approbation du compte administratif 2022

Après avoir approuvé le compte de gestion 2022, le compte administratif a été adopté comme suit :

Fonctionnement

Dépenses : 3 091 674,32 €
Recettes : 3 715 054,76 €
Excédent : 623 380,44 €

Investissement

Dépenses : 984 848,02 €
Recettes : 671 154,74 €
Excédent : 313 693,28 €

Impôts locaux – Fixation des taux 2023

Les taux des impôts locaux pour notre collectivité ont été maintenus et restent fixés (depuis 2003) à :

- pour le foncier bâti : 7,97 % ;
- pour le foncier non bâti : 20,55 %.

Compte tenu du transfert dû à la suppression de la taxe d'habitation, le taux du foncier bâti pour 2023 s'établira à 19 % (soit 7,97 % issus de la part communale et 11,03 % issue de la part départementale).

Budget communal - Adoption du budget primitif 2023

Après lecture par M. le Maire du projet de budget primitif principal 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes, après en avoir délibéré par dix-neuf voix pour et quatre voix contre, a adopté ce budget qui s'établit comme suit :

Fonctionnement

Recettes : 5 055 636,71 €
Dépenses : 5 055 636,71 €

Investissement

Recettes : 3 094 630,89 €
Dépenses : 3 094 630,89 €

Séance du 2 mai 2023 (compte-rendu sommaire)

Festival Saône en Scènes convention d'objectifs et de moyens avec le théâtre des bords de Saône

Les communes du Val de Saône, rassemblées lors de la Conférence des Maires du Val de Saône entendent,

par une convention d'objectifs et de moyens, renouveler leur engagement pour la période 2023-2026 avec l'association du théâtre des bords de Saône qui porte le festival intercommunal de spectacles vivants nommé « Saône en Scènes ».

Mairie de Quincieux

Adresse : 30 rue de la République - Tél. : 04 78 91 10 11
Mail : contact@quincieux.fr - Site Internet : www.quincieux.fr
Astreinte adjoints : 06 32 90 82 12 (uniquement en cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie)
Bureaux ouverts : du lundi au vendredi 8h30 - 12h30,
lundi et vendredi 14h - 17h30, samedi 9h - 12h



**2 SEPTEMBRE
2023**

09H00-13H00

FORUM DES ASSOCIATIONS



QUINCIEUX

ESPACE MAURICE
PLAISANTIN

QUINCIEUX



Métropole de Lyon